

Maur
la jolie

Bulletin municipal d'informations



CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS


**Charte
d'entretien
DES ESPACES PUBLICS**

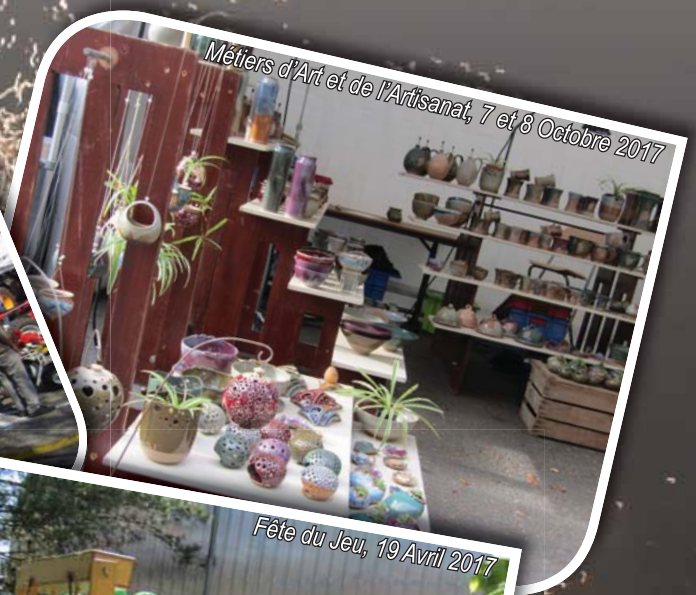
n° 81 - Janvier 2018
www.ville-murs.fr

2018 Meilleurs Vœux

Christian ROUZIÈRES, Maire de Maurs et l'équipe municipale,
vous présentent, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, leurs vœux les meilleurs pour 2018.
Tous les Maursois sont cordialement invités à venir saluer ensemble la nouvelle année

le Samedi 20 Janvier 2018 à 11h

à l'Espace Pierre CABRESPINE (avenue de Baguac)





Edito

L'année écoulée a été particulièrement dense en matière d'investissements et donc de réalisations. Rien de superflu pourtant, simplement le respect de nos engagements pris devant vous au moment de l'élection de 2014 et la mise en œuvre de travaux annoncés lors des vœux de janvier 2017.

Nous avons poursuivi notre travail vers la sécurisation de notre alimentation en eau potable en direction de tous les Maursois avec des résultats très significatifs. Nous n'avons pas eu besoin de prendre d'arrêté de restriction depuis plusieurs années car le rendement de notre réseau est maintenant bon.

Des travaux routiers très conséquents ont été engagés, intégrant les prescriptions de sécurité imposées par la loi accessibilité. Les équipements Wi-Fi sont désormais opérationnels sur 3 sites : espace Pierre Cabrespine, Mairie et Camping.

Les travaux de votre Mairie et de sa partie administrative se poursuivent et ont connu un retard de finition dû à la lenteur d'exécution de certaines entreprises. Vous pouvez également découvrir dans cette édition le projet de pavillons locatifs qui vont être édifiés sur le terrain du Bac courant 2018.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin municipal l'esquisse du futur gymnase communautaire qui sera construit dans le prolongement de la cité Calcavy, en limite de la départementale 19 en direction de Leynhac. Cette construction ne devrait pas démarrer avant 2019.

2018 sera un tournant pour les collectivités comme la nôtre qui porte des compétences de centralité unique au Sud du Département. Nous ne serons plus en capacité de poursuivre un tel niveau d'investissement pourtant indispensable à la bonne marche de notre ville.

Ces derniers mois ont vu le désengagement de l'Etat s'accroître à vitesse grand V. Songez que nous devons désormais assurer la délivrance des cartes d'identité et des passeports seuls au sud de l'arrondissement avec Aurillac et Arpajon ! Aucun crédit d'Etat suffisant n'a été reversé à la commune pour ce travail.

Il en est de même pour les instructions d'urbanismes qui devront être supportées financièrement par la commune, à partir du 1^{er} Janvier de cette année. Le service public disparaît petit à petit. Ainsi la fermeture de la Trésorerie de Montsalvy et celle programmée de Laroquebrou font que Maurs est la seule à subsister et comme elle va être renforcée nous avons dû financer, là aussi seul, des travaux d'investissement et sans aucune subvention.

Depuis le 1^{er} novembre, les PACS sont traités en Mairie avec une nouvelle charge de travail sans aucune compensation financière ! Que dire encore de la fin des contrats aidés qui nous impacte budgétairement au quotidien ainsi que certaines associations.

Nous avons démarré notre étude "centre-bourg" et nous sommes certainement la seule commune à avoir engagé cette démarche sans appui communautaire, las d'attendre que des décisions soient prises pour démarrer cette étude que nous attendons depuis plus de 2 ans !

Les restrictions financières demandées par l'Etat sont insupportables pour nos territoires ruraux et vont impacter les services rendus à la population. Il sera nécessaire de faire des coupes dans nos projets et de revenir sur des engagements annoncés.

Bonne et heureuse année 2018

Christian ROUZIERES
Maire de Maurs

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Edito | 1 |
| Actualités | 2 |
| Jeunesse | 6 |
| Culture et animations | 7 |
| Travaux et services techniques | 12 |
| Brèves | 14 |
| Etat civil | 15 |
| Centre communal d'action sociale | 17 |
| Communauté de Communes | 18 |
| Vie associative | 20 |

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le site internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs, Notre ville

Maurs notre ville n°81

Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : Christian ROUZIERES

Directrice de la Rédaction :
Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
les membres de la Commission Communication,
A. LAPORTERIE, V.CESANO et R. RICARD.

Couverture : Maurs - Tour de Ville.

Conception graphique et Impression :
I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254

Dépôt Légal : Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1250 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maurs.fr

E-mail : mairie@ville-maurs.fr

Crédit Photos : Mairie, associations.

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

La commune de Maurs s'est engagée dans une réflexion de requalification de son Centre-Bourg. Pour mener à bien cette réflexion, la mairie a fait appel au Cabinet Cibles & Stratégies qui est venu présenter sa démarche d'étude le 4 octobre dernier.

Pour cette première réunion, le Maire et les élus de Maurs étaient entourés de Jean-Philippe Aurignac, Secrétaire Général de la Préfecture ; de Michel Teyssedou, Président de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne ; de Michel Fel, maire de Saint-Etienne-de-Maurs ; et de responsables administratifs des chambres consulaires, de l'Etat et du Conseil départemental notamment des Bâtiments de France, et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

L'objectif de cette étude est d'apporter une expertise dans les domaines : de la démographie, de la mobilité de l'économie, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'environnement, et de l'énergie, sur notre commune afin de mettre en cohérence les politiques publiques entre territoires. A terme, ce projet devrait permettre à la ville de Maurs de renforcer son attractivité commerciale et économique, et de maintenir ses services publics et médicaux. Maurs pourra ainsi conforter et valoriser sa position géographique, son habitat, son tourisme et sa culture.

Les premiers échanges ont été, selon le bureau d'étude, très constructifs. Plusieurs réunions de travail auront lieu dans les prochains jours. Elles porteront notamment sur les premiers éléments de cadrage du diagnostic, sur la synthèse de celui-ci et sur une définition des enjeux stratégiques.



Réunion de lancement de l'étude en Mairie de Maurs.

SÉCURISATION DU MARCHÉ



A partir du jeudi 4 janvier 2018, le marché de Maurs va connaître une réorganisation, afin de sécuriser au mieux les exposants et les visiteurs. Le Marché ne s'installera plus au niveau de la RN 122, c'est la place de l'Europe et le bas du Tour de Ville qui accueilleront les stands.

Atelier
d'Architecture

Christophe
Bos

Architecte DPLG

48 Rue Clémenceau 12300 DECAZEVILLE et 110 Tour de Ville 15600 MAURS
Tél 05 65 43 00 85 - Fax 05 65 80 88 37 - E-Mail : bos.c-archi@orange.fr

LA COMMUNE DE MAURS SENSIBLE AU DEVOIR DE MÉMOIRE

Sur la commune, plusieurs monuments nous rappellent les atrocités des guerres.

A l'entrée du cimetière se dresse un monument aux morts : 123 noms sont gravés en lettres d'or sur le marbre. Ce sont les enfants de Mours qui ont donné leur vie pour la patrie. 114 sont tombés au front lors de la Guerre de 14-18 ; 19 durant la Seconde Guerre Mondiale.

Sur le monument aux morts de la Place des Cloîtres sont inscrits les noms des soldats de Mours et des communes voisines morts au combat durant la Grande Guerre et les conflits d'Indochine et d'Algérie. Par contre, ce monument du centre-ville est communal pour les victimes militaires de la Guerre 39-45.

Une autre stèle a également été érigée à la Zone Artisanale en souvenir de la rafle de Mours du 12 Mai 1944 et des civils moursois morts en déportation.



Dépôt de fleurs au Monument aux Morts du cimetière.

NOVEMBRE, MOIS DU SOUVENIR



Élus et enfants réunis pour le 11 Novembre.

Parmi cette foule, beaucoup de jeunes étaient présents. Ils ont été invités à suivre tout le déroulement de la cérémonie sans oublier les saluts et remerciements.

La prestation musicale de la Ganelette, la présence des six Porte drapeaux et des représentants du corps des Sapeurs-Pompiers de Mours ont donné à cette manifestation toute sa solennité. La transmission du devoir de mémoire est importante pour les jeunes générations : bientôt il n'y aura plus de témoins vivants des conflits du XX^e siècle.

Le Maire de Mours et le Conseil Municipal ont rendu hommage aux morts des deux guerres lors de la Toussaint. L'occasion pour les élus municipaux de se recueillir et de déposer des fleurs en toute simplicité devant le monument érigé au cimetière de la commune.

Afin de célébrer le 99^e anniversaire de l'Armistice de 1918, le Maire de Mours a conduit la cérémonie du 11 Novembre, Place des Cloîtres, accompagné des Anciens Combattants. La commémoration s'est faite en présence du Conseil Municipal, de nombreux Maires et élus de l'ancien canton de Mours, des Conseillers départementaux, ainsi que de nombreux participants.



Enfants et anciens combattants déposant des gerbes.

PROJET DE LA RUE DU BAC

L'enjeu du vieillissement de la population et le maintien des personnes âgées à leur domicile constitue une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Cela faisait l'objet d'un point de notre programme électoral. **La commune a donc décidé de conduire avec l'Office Public d'Habitat du Cantal (Logisens) un projet commun : la réalisation d'habitat social principalement à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite** mais pouvant également répondre au besoin des familles.

La contribution de la commune de MAURS constitue à céder à l'euro symbolique, à l'Office Public d'Habitat du Cantal (Logisens) la parcelle située rue de Bac d'une superficie de 4 500 m² (legs de Madame Louise Mazarguil).

Logisens assure la conception du projet et la réalisation.



Pompes Funèbres
CASSAGNE
Aurillac
Marcolès
04 71 46 92 20

Aux rendez-vous des pêcheurs
téléphone : 04.71.45.69.40
La planche du souq 15600 Boisset

Produits régionaux : menu à partir de 13 euros
Spécialité : truite au lard
Truites de notre vivier
Banquets-repas d'affaires
etape sur la cycloroute
Rivières : Moulegre et Rance



Une résidence pour favoriser les liens intergénérationnels tout en préservant son indépendance.

Quatre bâtiments comprenant chacun quatre logements prendront place dans un écrin de verdure avec un espace central collectif et des liaisons piétonnes protégées.

Chaque bâti sera composé de deux logements en rez-de-chaussée et deux logements au premier étage avec entrée indépendante. Les logements en rez-de-chaussée disposeront d'un jardin privatif de 70 à 265 m² et les logements du premier étage d'un balcon d'environ 6 m². Du T2 au T3, chaque logement bénéficiera de prestations telles que douche à l'italienne, volets roulants automatiques, fenêtres double vitrage, sol PVC dans les pièces de nuit et accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Répondant à la Réglementation Thermique 2012, ces habitations seront économes en énergie et permettront ainsi une consommation limitée de chauffage.

Totalement insérée dans le paysage architectural, cette opération s'inscrira également dans une démarche paysagère poussée avec une végétation diverse et recherchée.

Une zone de stationnement unique sera positionnée à l'entrée de la résidence avec une place par logement et des places visiteurs.

Des allées éclairées relieront le parking avec chaque îlot de logements en toute sécurité.

De 20 à 90 ans, toutes les tranches d'âges pourront être accueillies au sein de cette résidence où le bien vivre ensemble sera le maître mot.



- 4 bâtiments
- 16 logements
- Jardin & balcon
- Parking privatif
- 6 T2 et 10 T3 (50 m² à 72 m² habitable)
- Accessibles PMR
- RT 2012
- Livraison : été 2019

Renseignements Logisens au
04 71 48 20 16

Investissement : 1,8 million
d'euros

ZOOM SUR LOGISENS



Du logement collectif à l'individuel en passant par les foyers, les EHPAD, les gendarmeries et les commerces, Logisens multiplie les lieux d'accueil pour répondre aux demandes et aux besoins des habitants, des collectivités et des associations.

Au-delà de la construction de logements sociaux, Logisens est aujourd'hui un opérateur, partenaire des collectivités dans leurs projets d'aménagement du territoire.

Ainsi, il intervient dans de nombreux domaines tels que les équipements publics, l'aménagement urbain, le développement rural, les commerces et les services.

- Patrimoine :**
- 3815 logements
 - 6 gendarmeries
 - 4 foyers/résidences sociales (117 lits)
 - 20 commerces
 - 11 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (760 lits)



ELECTION D'UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Présentation du Conseil Jeunes à l'école Denis Forestier.

Le mandat du Conseil Jeunes est arrivé à son terme. Souhaitant continuer de donner la parole aux jeunes maursois, la Mairie a procédé à l'élection d'un nouveau Conseil.

Après une présentation de cette élection dans les établissements scolaires de la commune et le dépôt des candidatures en novembre, l'élection s'est déroulée le 18 décembre dernier en Mairie. 13 jeunes ont ainsi été élus pour 2 ans. Ils sont issus des classes de CM1, CM2 et 6^e des collèges et écoles de Maurs.

Les jeunes élus se réuniront une fois par mois. Après la découverte du fonctionnement de la collectivité territoriale qu'est la Commune, l'objectif de ce Conseil Jeunes sera la représentation des jeunes générations auprès des élus et la conduite de projets et actions à destination de leurs camarades.

La composition du Conseil Jeune et les projets portés sont à retrouver sur le site internet de la Mairie.

DES TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) TOUJOURS AUSSI ATTRACTIFS

Le succès des TAP de l'Ecole Denis Forestier ne s'estompe pas : 90 % de fréquentation.

Deux nouvelles activités depuis la rentrée scolaire 2017 sont proposées ; Zumba et Flamenco, et découverte du tennis par le Tennis Club Maursois.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Du Ministère de la Culture aux petites bibliothèques tous les lieux de lectures publiques sont en profonde réflexion sur leurs fonctionnements. La Bibliothèque Municipale de Maurs n'y coupe pas. Comme annoncé précédemment la médiathèque revoit ses horaires et la disposition de ses locaux pour mieux répondre à ses projets, aux besoins et aux contraintes locales, aux directives nationales, tout en s'inspirant de modèles nationaux ou internationaux.

Quelques voix de réflexions : intégrer les ordinateurs à la bibliothèque qui seraient ainsi accessibles aux mêmes horaires que la bibliothèque, créer des espaces plus aérés, avoir un accueil plus visible, avoir des bureaux plus éclairés, réutiliser l'espace Greta et multimédia, composer des horaires plus adaptés aux maursois et aux exigences du service....

Les maursois découvriront après les vacances de février les nouveaux horaires et la nouvelle disposition des locaux

Animations

Fin 2017, La bibliothèque a reçu deux magnifiques expositions qui ont remporté des succès inattendus. Paroles de pays, une impressionnante et très visuelle exposition sur l'occitan dans notre quotidien et depuis le 12 décembre jusqu'au 24 janvier, une "terrifiante" exposition sur les monstres, les enfants peuvent venir y jouer. Une bonne animation pour la 2^e semaine des vacances de Noël.

• En 2018

18 avril : la bibliothèque sera toujours un des maillons de la fête du jeu.

Juin : exposition "Dis-moi dix mots" de travaux réalisés dans le cadre de TAP. Elle est ouverte à tous en avertissant à l'avance la bibliothécaire. Pour toute information voirdismoidixmots.culture.fr ou directement la bibliothécaire de Maurs. Les dix mots de 2018 sont sur le thème de l'oralité : accent, bagou, griot(te), jactance, ohé, placoter, susurre, truculent(e), voix, volubile.



LE WI-FI EST ARRIVÉ À L'ESPACE CABRESPINE

Grace à une subvention du Conseil Départemental, le Wi-Fi et l'accès internet sont installés au Camping et à l'espace Pierre Cabrespine, et le seront dans les prochains jours à la mairie dans les salles de réunion.

A l'espace Cabrespine, un spot public est installé dans la salle des fêtes. Il permet notamment lors des manifestations festives de disposer de la musique proposée sur internet.

Un autre dans la salle multimédia couvre l'ensemble de la médiathèque. La couverture s'étend aussi à l'extérieur : sur le parking et dans la cour.

L'arrivée du Wi-Fi sur l'espace public a modifié les règles d'accès à internet à l'espace multimédia. Dorénavant ce service est gratuit, l'accès à internet se fait : soit à partir des ordinateurs mis à disposition, soit à partir de son propre matériel.

Il n'y a pas de clé d'accès ni de mot de passe. La connexion se fait automatiquement il suffit de choisir le réseau VOGASPOT et accepter les conditions d'utilisation. C'est un réseau privé sécurisé écartant "les sites malveillants".





MAURS, LAURÉAT DU CONCOURS "SAUVEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE COMMUNE"



La commune de Maurs a déposé un dossier de candidature au concours organisé par CEA/AMF en 2017. L'objectif de ce concours ARC-Nucléart est de permettre la conservation-restauration d'objets, majoritairement en bois, du patrimoine des communes françaises.

C'est ainsi que la Mairie a proposé la restauration de la statue du Sacré-Cœur de Jésus en bois sculpté datant du XIX^e siècle. Se situant auparavant dans l'Abbatiale Saint-Cézaire, cette œuvre est aujourd'hui dans un état préoccupant.

Au plus grand bonheur de la collectivité, la candidature mauroise fait partie des trois candidatures retenues dans toute la France ! Ainsi, l'ensemble des travaux de restauration est pris en charge gracieusement par ce concours. La statue est donc partie pour sa cure de jouvence le 29 novembre dernier. Elle a pris la direction de l'atelier-laboratoire de Grenoble, lequel est dédié à la conservation et la restauration des objets du patrimoine en bois ou cuir, et où sont développées de nouvelles techniques de traitement.



Monique Delort, Adjointe à la Culture, a été également invitée à présenter le dossier maurois lors d'une manifestation début décembre à Lyon. La commune de Maurs profitera également d'une visibilité au niveau national avec ce concours ARC-Nucléart, qui présentera les monuments des 3 lauréats un peu partout en France !



ALAIN CAYRE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ALARME - INCENDIE

Le Vallon - 15600 MAURS

Tél. 04 71 46 78 36 - Port. 06 85 57 12 12

N° SIRET 335 246 427 - Code APE 4321 A
N° TVA Intracommunautaire FR 31 335 246 427

Conseils

Plan en 3D

Devis gratuit

Installation

Accessoires

Electroménager

Evier, robinetterie

Art de vivre

Yves Bouquier

Cuisines & Bains

Rue du 8 Mai - 15600 MAURS - Tél. 04 71 46 78 00

RENCONTRES DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT D'ART 2017 : UNE ÉDITION UNE NOUVELLE FOIS AU TOP !

Les 7 et 8 octobre Maurs a accueilli les traditionnelles Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art. Préparée activement par Monique Delort, adjointe à la culture et Sylvie Gracia, animatrice, relayée amplement par la presse locale, cette 19^e édition a eu un vif succès. Par rapport aux années précédentes elle a connu un nouvel élan avec la participation de nouveaux exposants. Ils étaient 36 venus de tout le Cantal mais également des départements limitrophes.

Associées à l'exposition artistique du collectif Tout ArtZimut, l'objectif des Rencontres des métiers de l'Artisanat d'Art est double : valoriser les techniques et savoir-faire des artisans/artistes et faire connaître des métiers inconnus du grand public.

Ce weekend automnal maursois a été rythmé par différentes animations. L'expo-vente, riche en couleur, du Tour de Ville et de la Place des Cloîtres a connu un bon succès. Les ateliers découverte ont titillé l'âme créative des petits et des grands. La seconde vie des objets recyclés par "Les InGENIEux" et le lieu choisi pour la présentation de ces créations : l'enceinte de l'abbatiale, ont surpris et ravis les visiteurs. Les déambulations et apéros musicaux ont ambiancé les rues.



Mathieu Palhol était l'invité d'honneur de la manifestation 2017. Le restaurateur de fresques, mais aussi coloriste, peintre d'art et sculpteur, a réalisé avec les enfants un décor panoramique en peinture naturelle. Il a aussi profité de l'évènement pour donner un nouveau visage au "Christ" avec de la peinture fabriquée par lui-même à base de pigments naturels et écologiques.





**Secteurs MAURS
FIGEAC - AURILLAC
DECAZEVILLE**

FERNANDEZ MEGHE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE
VENTILATION - ÉNERGIES RENOUVELABLES

**ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

**INSTALLATION
NEUF & RÉNOVATION**
(particuliers - professionnels)
DEVIS - ÉTUDE - CONSEIL

| | |
|------------------------|------------------|
| Automatisme portail | Alarme incendie |
| Aspiration centralisée | Alarme intrusion |
| Réseau informatique | Télévision |
| Domotique | Téléphonie |

Tél. 04 71 46 70 48 - Port. 06 83 36 22 87
Fax 04 71 49 07 35 - Mail : fernandez-meghe@orange.fr
Rieux - 15600 St-Etienne de Maurs

PVC·BOIS·ALU



Menuiserie - Charpente - Couverture - Cloisons Sèches

SAS Michel Goutel

ZA Laborie - 15600 MAURS
Tél. 04 71 46 77 06 - Port. 06 72 22 18 65
Fax 04 71 46 78 45
goutel.menuiserie@gmail.com

MENUISERIES

Aluminium - PVC - BOIS
Fabrication et Pose

Volets roulants - Cloisons sèches



MAZET ET FILS

138, Avenue de Conthe
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 48 47
Fax 04 71 63 50 48
E-mail : accueil@menuiserie-mazet.fr

HYDRAULIQUE MECANIQUE SERVICES
EURL

POINT SERVICE






444, RUE SAINT CHRISTOPHE
PARC D'ACTIVITÉS DE BEL-AIR - 12000 RODEZ

www.hydraulique-hms-jpmazenq.com hmsjpmazenq@orange.fr

spie batignolles



/ EATP

16 rue de Boudieu 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 50 31 - Fax 04 71 64 65 80
eatp@entreprise-melet.fr

**MAÇONNERIE
BETONS**

**Jean-Louis
AYMAR**

Le Vallon - 15600 MAURS
La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU
Tél. 04 71 49 99 31
Fax : 04 71 49 98 03
Port. 06 82 68 64 00

SEMAINE DU GOÛT 2017 LA GLACE ARTISANALE AU MENU

La semaine du goût, cette année du 9 au 15 octobre 2017, a été marquée à Mours comme le veut la tradition un jour de marché. Le jeudi 12 octobre 2017, la Municipalité a proposé des châtaignes grillées et du jus de pomme pressé, le tout préparé sur place. Cette édition a été marquée par une belle fréquentation de moursois, des habitués du marché et même de quelques touristes.

Cette année encore les enfants des écoles moursaises étaient invités à la dégustation, avec en plus pour certaines classes un atelier sur le thème de la découverte des glaces artisanales. Les Délices de Bersagol, du GAEC Bardet-Phialip ont préposé aux écoliers différents parfums tous fabriqués avec le lait de la ferme. La seule évocation du mot "glace" a fait briller les yeux de tous les petits gourmands. Ils ont tous obtenu le diplôme de "Meilleur Dégustateur de Glaces de la Châtaigneraie" remis par la Mairie.





PLACE DE L'EUROPE



Depuis fin octobre 2017, l'entreprise EUROVIA, sous-traitant de l'entreprise Caumon, réalise des travaux d'assainissement et aménagements de la voirie Place de l'Europe. Ces travaux sont menés dans le cadre de l'aménagement PAVEP (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics), prévu par la loi.

RUE FIGEAGAISE BASSE

Les travaux d'enfouissements des réseaux se poursuivent sur la commune. En cette fin d'année, ce sont les riverains de la rue Figeagaise Basse qui verront l'horizon dégagé par la suppression des poteaux, des fils électriques et téléphoniques aériens.

ENTRÉE DE LA RUE FIGEAGAISE

Dans un souci de sécurité, le marronnier qui gênait la visibilité au stop pour déboucher sur le Tour de Ville a été abattu. Cet espace a été aménagé comme à l'entrée du Pauverel avec une place de stationnement d'attente facilitant les croisements difficiles et évitant des manœuvres sur la RN 122.



RUE DU 8 MAI

Après la reprise et l'enfouissement des réseaux, les travaux se sont achevés par un revêtement provisoire. Le revêtement définitif de la chaussée sera fait plus tard en bicouches.

BÂTIMENTS DE LA PERCEPTION

Après les travaux de l'hôtel de ville qui se sont inscrits dans le programme PAVEP c'est au tour du bâtiment public de la perception de voir réaménager ses locaux avec, en autres, la création de plusieurs bureaux pour accueillir de nouveaux agents. Signe rassurant pour l'implantation des services du Trésor Public sur la commune.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

La commune de Maurs procède comme chaque année au relevé des compteurs d'eau des habitations. Cette tâche qui paraît anodine nécessite 1 mois et demi de travail par an.



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS : un service quelques fois difficile pour nos agents

Une fois par mois l'hiver et deux fois par mois de avril à octobre, les services techniques de la Ville collectent les déchets verts des maursois. Quelques fois cette tâche est rendue très difficile et pénible. La manipulation de contenants volumineux remplis d'herbe mélangée à de la terre ou les sacs d'herbe gorgés d'eau parce qu'ils ont séjourné dehors, n'est pas aisée.

La Mairie rappelle ainsi que ces déchets doivent être emballés dans des sacs plastique biodégradables gardés à l'abri ou couverts jusqu'au ramassage. Ces sacs sont à se procurer auprès de la communauté de communes Châtaigneraie Cantalienne.

Les déchets peuvent également être rassemblés en fagot, et sans fil de fer. La Municipalité remercie par avance les habitants de Maurs pour leur compréhension et leur collaboration pour maintenir ce service d'une grande utilité.



INSTALLATION DES ILLUMINATIONS DE NOËL



Dès le 20 novembre, les agents des services techniques ont été à pied d'œuvre afin de revêtir notre commune de ses habits de Noël. Conception et installation sont les maîtres mots pour cette traditionnelle métamorphose de la ville. Les habitants ont pu alors les découvrir début de décembre le fruit de cet investissement tant financier que technique amélioré d'année en année.

Les illuminations resteront jusqu'à la fin des festivités de fin d'année afin de continuer d'émerveiller les yeux des petits comme des grands.

CAMPAGNES D'AUTOMNE D'ÉPAREUSE ET DE BALAYEUSE

La nouvelle campagne a commencé en novembre. La Mairie remercie les riverains de l'effort qui est fait de ne pas encombrer les talus. En effet, dans le cadre de la sécurité des agents municipaux et pour une meilleure qualité de travail, il est demandé de ne pas laisser dans les talus les chutes de clôtures ou tous autres matériaux et matières plastiques.

En ville, c'est le ramassage des feuilles mortes qui occupe les agents et la balayeuse.



DE NOUVEAUX VISAGES À LA MAIRIE DE MAURS

Depuis juin 2017, Sylvie Garcia est en charge de l'animation pour la commune. Les Moursois ont pu la rencontrer lors des différentes animations en ville, notamment cet été.

En novembre dernier, c'est Rémi Ricard qui a rejoint les services de la ville dans le domaine de la communication.

33^e FOIRE AU MATÉRIEL AGRICOLE

La nouvelle édition de la Foire au Matériel Agricole aura lieu le 8 avril 2018. Elle accueillera une soixantaine d'exposants qui seront accompagnés de rendez-vous tripoux, d'animations de rue et d'expositions.

TARIFS MUNICIPAUX

Les nouveaux tarifs municipaux ont été votés le 24 novembre dernier en Conseil Municipal. Ils sont consultables sur le site internet de la commune.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre, les personnes désirant se pacser peuvent directement le faire en Mairie.



TRAVAUX PUBLICS

Hervé Lapierre

**ZA La Croix du Coq
15120 MONTSALVY**

Tél. : 04 71 49 21 58

Port. : 06 84 20 57 75

email : herve.lapierretp@wanadoo.fr



VILLAGE VACANCES

La Châtaigneraie

www.vacances-chataigneraie.com



SCMC

**CARRIERE DE
BAGNAC-SUR-CELE**
Tél. : 05.65.34.93.96

ENTREPRISES

ET PARTICULIERS

Sables - Grapiers - Tout venant

Granulats agréés pour l'assainissement

Granulats décoratifs

**DEVIS GRATUIT
LIVRAISON SUR CHANTIER**

NAISSANCES

22 mai 2017 : Eden AYMAR VERGNET

2 juin 2017 : Tom FIGEAC

3 juin 2017 : Céleste GRIMONT

3 juillet 2017 : Valentin FORESTIER

3 août 2017 : Nelycia OUMAR

9 août 2017 : Noah CRETOIS

MARIAGES

22 juillet 2017 : Franck ROUGER, Technico-commercial
et Elise FELGINES, Chargée d'affaires

DÉCÈS

06 juin 2017 : Joséphine LESCURE épouse SAGET, 85 ans

07 juin 2017 : Robert SAGET, 85 ans

10 juin 2017 : Géraud REDON, 89 ans

17 juin 2017 : Suzanne MOUROT veuve MICHEL, 89 ans

18 juin 2017 : Léon MONZO-CANTADOR, 93 ans

19 juin 2017 : Camille CALHAC, 85 ans

22 juin 2017 : Pierre CHALMEY, 97 ans

24 juin 2017 : Marie Louise GAMOT veuve PLAISANT, 91 ans

06 juillet 2017 : Albine FONTANEL veuve CAUMON, 89 ans

19 juillet 2017 : Jean-François CAYRE, 50 ans

25 juillet 2017 : Denise LACOMBE épouse DOURNE, 96 ans

09 août 2017 : Annie POU CET veuve SIMONET, 69 ans

17 août 2017 : Raymond BOS, 86 ans

18 août 2017 : Camille FEL, 81 ans

30 août 2017 : Jean SEGUY, 88 ans

31 août 2017 : Jeanne JOURDES veuve MAGNE, 103 ans

06 septembre 2017 : Alice AUBERT épouse BRECHET, 84 ans

11 septembre 2017 : Rémy CANTOURNET, 73 ans

14 septembre 2017 : Jeannine MORAUT veuve LEVEAU, 91 ans

15 septembre 2017 : Bernard MADELEINE, 84 ans

17 septembre 2017 : Gabriel REDON, 87 ans

26 septembre 2017 : Pierre SOUQUIERES, 81 ans

01 octobre 2017 : Adrien DOUCET, 83 ans

03 octobre 2017 : Marthe BOISSE veuve MASBOU, 100 ans

03 octobre 2017 : Lucienne VIGIE veuve MAZIERES, 88 ans

04 octobre 2017 : Eugène BOYER, 79 ans

08 octobre 2017 : Denise ROCHETTE veuve ROBERT, 85 ans

12 octobre 2017 : Lydie MEYNIEL veuve FONTANEL, 89 ans

23 octobre 2017 : Solange ALTEYRAC, 84 ans

26 octobre 2017 : Sylvain OPIGEZ, 70 ans

05 novembre 2017 : Annie ROBERT veuve JEANTET, 71 ans

07 novembre 2017 : Monique DELFOUR épouse THERON, 77 ans



Maurs Médical
Livraison et mise en place à domicile
Lits médicalisés
Fauteuils
Confort à domicile
incontinence

1 bis, Route d'Aurillac
15 600 MAURS
04 71 63 64 07
maursmedical@gmail.com



OPTIQUE RENAUD
2ème paire offerte *
Déplacement à domicile sur demande

Decazeville **Maurs**

Lundi 14h00-18h30
Du Mardi au Samedi
8h30-12h15/13h45-19h15

Du Mardi au Samedi
9h00-12h15/14h00-19h00

Tel : 05.65.43.09.37
Fax : 05.65.43.02.00

Tel : 04.71.49.06.19
Fax : 04.71.49.78.19

Mail : optique.renaud@wanadoo.fr





- LOCATION ●
- ACCESSION ●
- CONSTRUCTION ●

Votre Partenaire Logement



VOS AVANTAGES

- Un suivi personnalisé
- Aucun frais de dossier
- Loyer payable en fin de mois
- Droit à l'A.P.L

Pour faire
CONSTRUIRE



1, Avenue Georges Pompidou - AURILLAC
contact@polygone-sa.fr

04 71 46 24 24
www.polygone-sa.fr

www.maisonsdenfrance-
massifcentral.fr



AUTOSUR

Contrôle Technique Automobile Maursois

Zone artisanale
15600 Maurs

04 71 49 09 69



Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 14h - 18h30
Le samedi 8h30 - 12h30

C2M

Escalier, Garde corps, Portail
Soudure, Travaux de découpe et pliage
Fermetures et automatismes

Z.A. de Laborie - Rue Ampère - 15600 MAURS
Tél. 04 71 49 91 01 - Fax : 04 71 49 99 03
www.c2m15.com - chabutj.m@wanadoo.fr



Toute une banque
pour vous

LABORIE

15340 CALVINET



Tél. 04.71.49.92.79
FAX 04.71.49.93.00

www.autocars-laborie.fr
laborie@wanadoo.fr

Didier TEULLET

MAÇONNERIE

Rue des Catalans
15600 MAURS
Tél. 04 71 49 78 94



CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

15 bis, Av. des Volontaires - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 17 17 - www.maisonspartout.fr

ACTIONS DE FIN D'ANNÉES EN FAVEUR DES AINÉS DE PLUS DE 80 ANS DE LA COMMUNE

Les membres du CCAS se sont activés en cette fin d'année pour préparer ces actions qu'il s'agisse du repas de Noël ou de la distribution des cadeaux.

Mardi 12 décembre, l'espace Pierre Cabrespine a accueilli une centaine de convives plus nombreux d'année en année avec l'arrivée de "jeunes octogénaires" en pleine forme qui ont répondu avec plaisir à l'invitation du CCAS. Pour 2017 c'est le rouge et le blanc qui ont été retenues comme couleurs de déco. En la matière, les lycéens de Saint Joseph sous la direction de leur professeur Nadine Teulet, également membre du CCAS, se sont surpassés en particulier pour le pliage des serviettes en forme de botte du Père Noël. Le décor de la salle était lui aussi à la hauteur de celui de la table.



Jolis décors, savoureux repas, animation de qualité, convives satisfaits étaient au rendez-vous, et l'objectif d'un moment festif d'une grande convivialité a été atteint. De quoi décider pour l'année prochaine les personnes qui hésitent encore à se déplacer. Ces dernières n'ont pas été oubliées. Elles ont reçu en compensation quelques chocolats distribués par les membres du CCAS.

PARTENARIAT DU CCAS AVEC L'ANCV

Pour les Séniors

A peine les valises défaits, le CCAS et les seniors pensent aux prochaines vacances. C'est ainsi que le 15 novembre lors d'une réunion, ils ont ensemble fait le bilan 2017, qui est très satisfaisant, et ils ont évoqué le séjour 2018.

Seniors en vacances en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) est un dispositif destiné à faire partir en vacance des séniors (retraités de plus de 60 ans) qui ne partiraient pas de leur propre initiative. Si un groupe de fidèles s'est constitué depuis la mise en place en 2010 de cette action, les membres du CCAS aimeraient que d'autres retraités profitent de ce moment d'évasion abordable financièrement. En effet, en 2017, le prix du séjour voyage inclus est revenu à moins 310 € pour une personne non imposable et à moins de 495 € pour les autres.

Pour les Familles

Le dispositif BVS (Bourse Vacances Solidarité) destiné aux familles dont le quotient familial est inférieur à 1000 € est toujours proposé pour des séjours à des prix très préférentiels durant les vacances scolaires ou autres périodes. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS de la commune de Maurs.

UN NOUVEAU GYMNASÉ À MAURS



Atelier
Site-Architecture

La communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne porte un projet de construction d'un gymnase sur la commune de Murs.

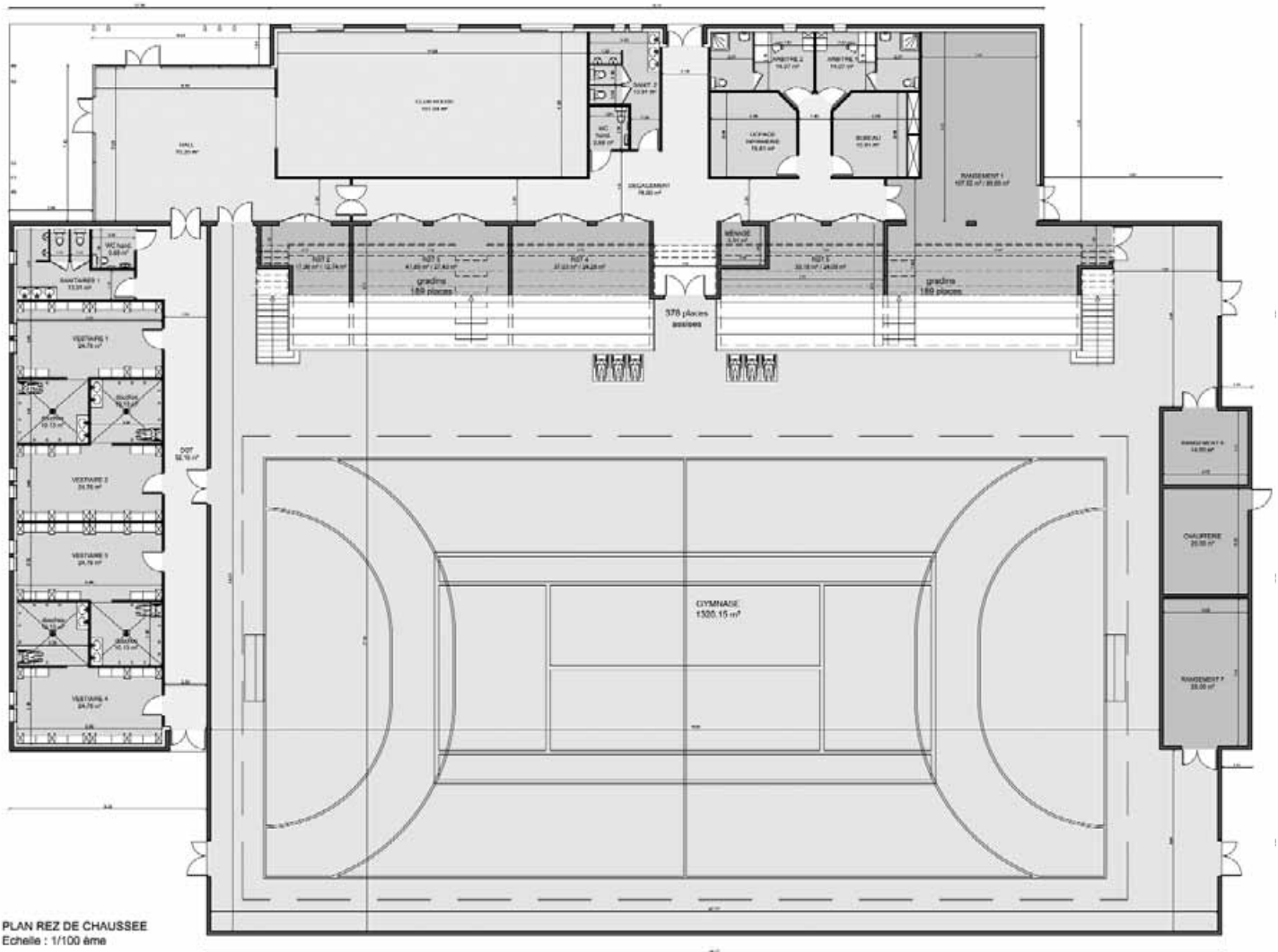
Aujourd'hui, ce dernier n'est qu'à la phase d'esquisses réalisé par l'architecte aurillacois Laurent Hostier.



Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne

Afin de répondre au mieux aux attentes, une réunion a eu lieu début octobre à la Mairie avec les associations sportives susceptibles d'utiliser ce nouveau bâtiment.

Une réflexion sur les besoins en termes de locaux, rangement et matériels, et sur les impératifs au niveau des normes a ainsi été engagée.



PLAN REZ DE CHAUSSEE
Echelle : 1/100 ème

Panier  **Sympa**

Daniel CANET

Alimentation Général - Relais Colis

15600 MAURS - 04 71 46 77 91

Laurent HOSTIER
Architecte D.P.L.G.

Atelier
Site-Architecture

Architecture - Décoration d'intérieur - Paysage

92 rue de Marmiesse
15000 AURILLAC
Tel : 04 71 48 78 20
Fax : 04 71 48 41 48
hostier@architecte-cantal.com
www.architecte-cantal.com



AMICALE SAPEURS POMPIERS DE MAURS



Les Sapeurs Pompiers de Mours vont ou viennent de vous passer les calendriers de fin d'année ; nous vous remercions de l'accueil que vous nous faites.

Chaque année, l'amicale des Pompiers de Mours organise un bal durant la période estivale. Nous avons décidé de changer la date de ce bal pour éviter le cumul des manifestations durant le 1^{er} week-end d'août.

Nous vous invitons à notre bal le **SAMEDI 28 JUILLET 2018** à la salle des fêtes de Mours avec un orchestre musette - disco festif.

Nous ferons toujours notre tombola avec un beau voyage mais pour un prix de 5 €.

Nous souhaitons que ce changement de date et de prix permettra de vous accueillir toujours aussi nombreux.

AQUABON : ASSOCIATION DE NATATION LOISIR

Pour nager librement, des séances de natation ont lieu à la piscine couverte et chauffée du Centre de Vacances "La Châtaigneraie" de Mours. Elles sont encadrées par un surveillant de baignade détenteur du BNSSA.

L'Association propose 13 vendredis de 19h à 20h à partir du 16 mars 2018 jusqu'au 6 juillet 2018. Il n'y a pas de séances du 8 avril au 6 mai (vacances scolaires).

Ces séances sont ouvertes à tous, petits et grands (gratuit pour les moins de 6 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

Renseignements : 04 71 49 01 54 ou 04 71 46 78 90





ASSOCIATION TOUSARTZIMUT

Depuis plusieurs années existe à Maurs le collectif Tousartzimut, constitué d'associations et de membres indépendants. Tous s'investissent dans l'organisation d'une ou deux manifestations annuelles en juillet et octobre à Maurs.

La difficulté à exister légalement sous forme de collectif, le besoin de reconnaissance par des collectivités et organismes culturels, la nécessité d'un compte bancaire indépendant, l'exigence de souscrire une assurance spécifique, toutes ces raisons ont conduit des membres actifs de ce collectif à franchir le pas de la constitution d'une association. Nous avons conservé le nom TOUSARTZIMUT déjà repéré et reconnu localement. Jusqu'à ce jour la Mairie de Maurs et la Communauté des communes ont accompagné nos propositions en mettant à disposition locaux d'exposition temporaire et moyens techniques.

L'association existe depuis le début de l'été 2017. Les activités du collectif, exposition d'été, Maurs pas à pas en 2015, Maurs en bleu en 2017 et participation de plasticiens au moment des Rencontres des Métiers d'Artisanat d'Art ont été encore les moments forts de l'année... dans des formes à revoir, à faire évoluer.

La vitalité d'une association se mesure à la richesse et à la variété de ses projets.

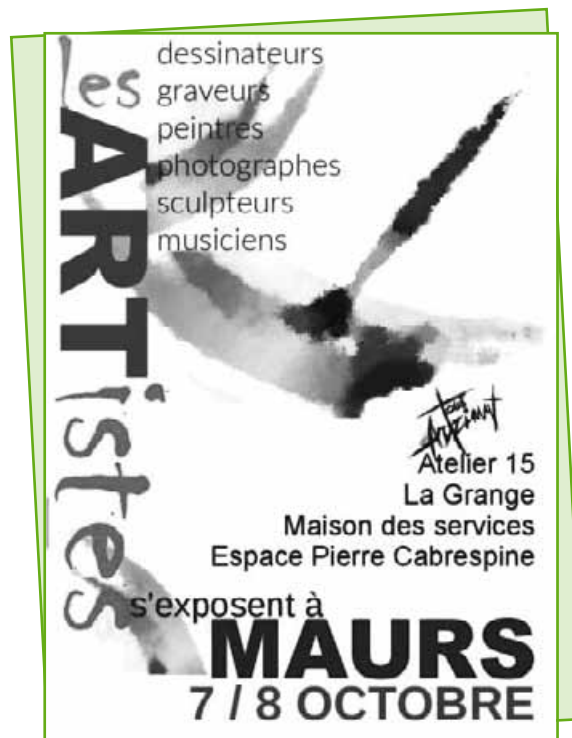
Deux sont déjà bien avancés :

Des amateurs, en quête de découverte de savoir faire, de techniques, d'expérimentation ont donné l'idée de mettre en place une première session de stage atelier d'artistes.

Cette première se déroulera le deuxième week-end d'avril, à Maurs. Quatre ateliers, sculpture-modelage, Carnet de voyage, Collage et matières, et re-création textile (récréation textile) vont être proposés. Ces stages-ateliers seront encadrés sur deux journées par des plasticiens professionnels ou des pratiquants reconnus. Ils s'adressent à tous les publics adultes curieux de découvertes, de nouveaux moyens d'expression et du plaisir de créer...

La communication est en cours de conception. Elle se fera localement mais aussi plus largement vers le Lot et L'Aveyron...

Pour prendre le relais des expositions d'été dans des vitrines de commerçants, l'ouverture d'un espace dédié à des expositions successives de plasticiens reconnus tout au long de la saison d'été, juillet et août, est à l'étude. Une piste sérieuse est en train de se concrétiser. Un pôle d'animation Centre ville pour les amateurs d'art ne peut que contribuer à la vitalité et au charme de notre cité.



Pour tous renseignements, et toutes précisions, pour rejoindre la petite équipe qui travaille à ce nouveau pari et à ces projets, vous pouvez nous contacter :

Tousartzimut

4 Place du 11 Novembre - 15600 Maurs
Tél. 06 70 60 75 12 ou 06 72 72 92 67
tous.artzimut.maurs@gmail.com

Les bénévoles ne sont jamais assez nombreux quand des projets ambitieux sont là. Début 2018, l'équipe qui a lancé l'association réunira pour une première assemblée générale tous ceux que notre action motive. Les premiers projets y seront détaillés et envisagées des collaborations et d'autres pistes de réflexion.



ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE MAURS

L'association Cyclotouriste de Maurs toujours aussi dynamique en 2017 avec :

- 54 équipes à notre concours de belote du 7 avril,
- 58 participants à la rando-route La Jean Souq du 14 mai,
- 15 licenciés du club au séjour cyclo du 10 au 17 juin à Lamoura (Jura) sur les traces du Tour de France,
- 51 cyclos à la rando-route Fête de Maurs du 26 août,
- 160 vététistes à La Transmaursoise du 15 octobre (110 en 2016).

Nous devons ce succès et une satisfaction quasi unanime à une organisation sans faille, grâce à une vingtaine de bénévoles et au soutien de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne ; en particulier des communes de Maurs, Leynhac, Marcolès et Boisset.

Notre association s'inscrit ainsi parfaitement dans le projet de circuits VTT permanents de la Châtaigneraie Cantalienne. Nous participons activement à ce projet au niveau du conseil d'administration de l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nous espérons redonner à notre rando La Transmaursoise VTT un caractère évènementiel (après le label Verte Tout Terrain de la FFCT obtenu en 2009) avec le soutien de la communauté de communes, du Conseil départemental, et de la commune de Maurs, dans le cadre de la valorisation d'une activité touristique-économique sous exploitée.



A noter nos rendez-vous 2018 :

- Concours de Belote du **vendredi 23 mars**
- Rando-route La Jean Souq le **dimanche 13 mai**
- Notre séjour cyclo d'une semaine **mi-juin**
- La rando VTT La Transmaursoise le **dimanche 14 octobre**
- Les sorties cyclo du samedi après-midi en hiver, et du dimanche matin en été.

PROJET DE CRÉATION DE CIRCUITS VTT EN CHÂTAIGNERAIE



L'Office de Tourisme et les associations liées à l'activité vélo et VTT travaillent en collaboration.

Depuis plusieurs années, les demandes de sentiers VTT étant récurrentes à l'accueil et ne cessant d'augmenter, l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne s'est donc positionné comme structure pilote dans la réflexion de création d'une offre VTT en Châtaigneraie.

Fort de leur connaissance de la pratique de l'activité sur le territoire, l'Office de Tourisme s'est appuyé sur le savoir-faire des associations de pratique cyclotouriste et VTT en Châtaigneraie. Ainsi, 2 associations maursoises, le Véloclub Maurois et l'Association cyclotouriste de Maurs, ont participé et participent encore à la finalisation de ce projet.

Ce dernier permettra de créer une nouvelle offre d'activité qui sera un véritable produit d'appel pour le territoire. L'idée est de ramifier les points forts de la destination à savoir la vallée du Lot, les cités médiévales - dont Maurs - et les lacs. La réflexion porte aussi sur le besoin de répondre à la pratique de la clientèle familiale mais également des sportifs avertis.

La création de circuits VTT viendrait ainsi en complément des activités et infrastructures présentes sur le territoire de la Châtaigneraie, afin de dynamiser la fréquentation et renforcer l'attractivité globale.

STADE MAURSOIS CHÂTAIGNERAIE Olympique et Culturel

Le Stade Maursois s'est maintenu en Division Honneur. C'est donc à ce niveau que le club participera à la dernière compétition organisée par le Comité du Limousin qui sera dissous au 31 décembre 2017 pour faire place aux ligues régionales et aux comités départementaux en application de la loi Notre. Maurs étant au carrefour de trois régions, il est difficile de dire aujourd'hui dans quelle compétition de ligue ira jouer le Stade Maursois.

Les "Diablotines", sont de nouveau engagées en Promotion Fédérale de rugby à 7. L'intérêt de ces jeunes femmes pour ce jeu ne se dément pas. Elles ont à défendre un titre de championnes du Limousin acquis de haute lutte en avril et une place dans le top 10 National. Il faudra faire sans leur emblématique entraîneur Hubert Bréchet qui aspirait à d'autres activités.

Le Pôle Jeunes poursuit son fonctionnement en rassemblement avec Decazeville pour les juniors et Saint Mamet pour les cadets. C'est le moyen de conserver nos jeunes au club tout en leur permettant de jouer à XV à un bon niveau. En ce qui concerne les cadets, l'aventure débutée l'an dernier avec une équipe à 12 se poursuit cette année en compétition à 15.

Enfin, l'école de rugby conserve un attrait réel. Le tournoi qu'elle organise au mois d'avril a été une réussite. Rappelons ici que cette école est labellisée FFR ce qui lui impose d'être en totale conformité avec les exigences de la Fédération Française de Rugby. Cependant, cette année, à l'instar de la plupart des structures analogues ses effectif seront en baisse. Elle fonctionne en rassemblement avec Saint-Mamet pour les catégories U12 et U14.

Le collège de sponsors poursuit son développement ; ce sont 30 acteurs économiques qui font partie de l'Alliance Ovale Stade Maursois. C'est une création réussie ; elle doit être pérennisée dans ses structures et développée dans ses activités pour favoriser le relationnel et la synergie entre les adhérents.



Les U14 Champions du Limousin

L'ÉCOLE DU CHAT

Et pourquoi pas la mairie de Maurs ?

Le chat est l'animal de compagnie préféré des français : il y en a près de 13,5 millions dans nos foyers. Tout irait très bien si tous étaient stérilisés ! Ce n'est malheureusement pas le cas et de nombreuses chattes ont encore plusieurs portées par an. Dans nos communes rurales beaucoup de chatons deviennent sauvages, d'où la prolifération de chats errants, avec les nuisances diverses que cela peut entraîner pour le voisinage... Une action de sensibilisation des propriétaires de chats et un plan de gestion des chats errants peuvent apporter la solution au problème. L'article L.211-27 du Code rural prévoit que "le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture des chats non identifiés, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification". Les chats stérilisés sont identifiés au nom de la commune ou de l'association et selon l'obligation légale, ils sont ensuite relâchés sur les lieux de leur capture. Les chats libres (identifiés et stérilisés) empêchent ainsi l'arrivée d'autres chats errants dans l'espace qui leur est dévolu (abri et lieu de nourrissage) et ils permettent aussi une dératisation naturelle.



L'association "L'école du Chat maursois" a pour premier objectif la stérilisation des chats errants. Elle a déjà mené plusieurs campagnes de stérilisation, généralement à la demande de particuliers. La Fondation Brigitte Bardot a souvent apporté une aide financière. A ce jour, 600 mairies sont soutenues par la Fondation 30 Millions d'Amis pour faire identifier et stériliser leurs chats errants, en refusant l'euthanasie. Et pourquoi pas la mairie de Maurs ?





ASED CANTAL



L'Association ASeD Cantal a accueilli Marion TEIL une étudiante en BTS. Marion accompagnée de la Direction et de la Responsable de Secteur Nadine DELPUECH (agence de Maurs) a mené à bien son projet.

L'ensemble des salariés de l'ASeD Cantal s'est vu remettre un kit (sac, carnet, stylo, jeton de caddy avec le logo de l'association), leur montrant ainsi la reconnaissance de leur travail effectué sur le terrain au quotidien. Ce projet fut un atout quant à l'obtention de son diplôme.

Attention nouvelle adresse : 36 Tour de Ville - 15600 MAURS

ANTENNE DE MAURS DE L'UIHA



Association ouverte à tous, offrant la gratuité de l'abonnement pour les moins de 25 ans, l'UIHA a ouvert une antenne à Maurs en 2005. Venez-y !

Dans une ambiance conviviale et culturelle à la fois, continuer à vous informer, voire à vous former à travers des ateliers de langue (anglais, le lundi entre 17h30 et 19h30 sur deux niveaux : débutants ou confirmés), des conférences mensuelles, de septembre à mai, sur des sujets variés : permaculture, compte rendus de voyages, botanique, histoire, expression artistique, thèmes médicaux... Sans oublier la détente de l'atelier de "Sophrologie et relaxation" qui propose deux séances par mois le mercredi soir, de novembre à mai !

L'abonnement pour les conférences de janvier à mai se fait au prorata de 20 € (il en va de même pour les ateliers). Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 € (rappel : gratuité des conférences pour les scolaires).

Pour tout renseignement, contacter Danielle TEISSÈDRE : 04 71 48 33 57.

Programme janvier-mai 2018

- **Mardi 13 janvier** : Mireille MAGET "La route de la soie"
- **Mardi 6 février** : Jean-Luc GONARD "Les seniors et la route"
- **Mardi 13 mars** : Jean-Pierre GAILDRAUD "L'argot militaire"
- **Mardi 3 avril** : Christian MOULLEC "Le monde à vol d'oiseau"
- **Mardi 15 mai** : Yves GUYOT "Les cadrans solaires" (sous toute réserve)

N'hésitez pas à venir et à nous faire connaître autour de vous : tout ce qui est partagé est meilleur !



ASSOCIATION FIL ET PATCHWORK



Cela fait 20 ans que le club existe.

Que d'ouvrages fabriqués durant ces 20 années !

Nous avons présenté un aperçu de nos réalisations, de nos créations lors de l'exposition qui a eu lieu à l'espace Pierre Cabrespine à la fin du mois de septembre. La qualité et la diversité des ouvrages présentés ont contribué à la réussite de ces 4 journées auprès des visiteurs.

16 adhérentes participent régulièrement aux activités du club.

Quelquefois, nous oublions le fil et les aiguilles pour nous initier à d'autres activités : cartonnage, rempaillage de chaises en tissu... Nous organisons aussi des journées de stage pour découvrir des nouvelles techniques.

Vous aimez coudre, associer les couleurs, créer, échanger, papoter alors vous pouvez nous rejoindre tous les mardis de 14h à 17h à la salle du Truel. Les activités sont animées par Michèle van Lerberghe.

Le bureau de l'association se compose de :

Présidente : Dominique Delmas,

Secrétaire : Chantal Montin,

Trésorière : Michèle Van Lerberghe ,

Vice-présidente : Solange Chaumeil

Secrétaire adjointe : Marie-Thérèse ruffin

Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Viel

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES de Maurs et de sa région

M. Méalet récompensé pour ses 150 dons, entouré des bénévoles de Maurs.

UN ACTE VOLONTAIRE BENEVOLE ET NON REMUNERE

Pourquoi donner son sang ?

Les transfusions sont nécessaires :

- aux femmes présentant des complications de la grossesse, extra utérines, ou hémorragiques,
- aux enfants souffrant souffrant d'anémies graves, ou de malnutrition,
- aux gens présentant des traumatismes graves, suite à des catastrophes humaines ou naturelles,
- aux nombreux patients des services de chirurgie et de cancérologie.

Le sang est le don le plus précieux que l'on puisse faire à autrui.

Vous pouvez sauver des vies, voire plusieurs si le sang est séparé en ses constituants - hématies, plaquettes, plasma. qui peuvent être utilisés séparément pour des patients présentant des affections particulières.

Dates des collectes pour 2018 :

- MAURS : jeudi 8 février / jeudi 14 juin (Journée Mondiale Donneur de Sang) / jeudi 30 août / jeudi 8 novembre
- BOISSET : mercredi 11 avril / mercredi 8 août

A noter : à compter du 1^{er} janvier, journée continue des collectes : 11h à 18h30.

Merci à tous



ASSOCIATION ARTS ET METIERS



PEINTURE SUR PORCELAINE

Tout au long de l'année nos adhérents se sont régulièrement retrouvés au sein de l'atelier pour effectuer diverses réalisations (vases, plats, assiettes et différentes porcelaines).

Nos ateliers fonctionnent les lundis et vendredis de 9h 30 à 12h dans les locaux "Espace Socioculturel du Truel" rue du Pauverel mis à notre disposition gracieusement par la mairie.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES Saint-Jean et Sainte-Flore

C'est avec des effectifs en hausse et une équipe partiellement renouvelée que les élèves du collège Sainte-Flore ont fait leur rentrée en septembre. L'année scolaire a démarré de façon sportive puisqu'enfants et adultes se sont lancés à l'assaut du Plomb du Cantal. Cette journée d'intégration, placée sous le signe de la convivialité, a permis à tous de repousser ses limites tout en faisant connaissance les uns avec les autres.

De nombreuses activités sont proposées aux collégiens sur leur temps hors classe : soutien, équitation, activités sportives ou manuelles... de quoi permettre à chacun d'exprimer ses talents.

Après avoir découvert l'Italie en 2017, les élèves du collège auront l'opportunité, en 2018, de se déplacer en Espagne pour rendre actif le jumelage entre la ville de Maurs et de Los Arcos.

Du côté du primaire une nouvelle équipe enseignante également. De beaux projets en perspective pour cette année scolaire : une nouvelle salle de motricité pour les maternelles, la création d'un potager dans l'école, le renforcement du lien CM-6°...

En octobre, tous les élèves de l'ensemble scolaire ont de nouveau chaussé leurs baskets pour soutenir l'association ELA.

Toutes ces actions sont possibles grâce à l'engagement de l'Association des Parents d'Elèves (APEL). En effet, elle organise de nombreuses manifestations (concours de belote, quine, vide-grenier, marché de Noël...) afin de soutenir les nombreux projets de l'équipe éducative du groupe scolaire Saint-Jean Sainte-Flore.





SECOURS CATHOLIQUE

L'antenne locale du Secours Catholique de Maurs Vêt Accueil

Se situe 56, Tour de Vile à Maurs. Ses jours de permanences sont le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et mercredi de 14h30 à 16h30 (Hors vacances scolaires). Son numéro de tél est : 04 71 49 06 61.

Notre équipe locale se compose d'une dizaine de bénévoles dont la mission essentielle est d'accompagner les personnes en difficulté. Pour cela, nous disposons d'une boutique solidaire qui propose des vêtements hommes, femmes, enfants ainsi que des accessoires (sacs, vaisselle, chaussures), linge de maison...

Ces vêtements et objets divers ne sont pas neufs mais dans un bon état voire un très bon état, car ils sont soigneusement triés, rangés, par catégories, par tailles par des bénévoles également soucieuses de leur présentation et renouvellement. Devant ce choix divers et varié les personnes accueillies trouvent généralement satisfaction et sont très heureuses de pouvoir s'habiller, s'équiper à petits prix, une participation modeste leur est demandée.

Le contenu de notre boutique est issu de dons, d'apports spontanés de nos nombreux et fidèles donateurs à qui nous adressons un grand merci. Nous tenons à préciser que ce qui n'est pas conservé lors du tri est donné à une association pour être recyclé, de ce fait rien n'est perdu. Notre boutique solidaire est ouverte à tout le monde sans exception, n'hésitez pas à venir nous voir, un accueil chaleureux vous sera réservé.

L'occasion est donnée durant nos permanences aux personnes accueillies en compagnie de bénévoles de pouvoir se retrouver autour d'une pause "café" pour échanger, se confier, chercher un soutien, vivre un moment de convivialité.

Nous œuvrons en partenariat avec les assistantes sociales du secteur. Nous les remercions pour cette relation de confiance qui nous permet de mieux répondre aux besoins des personnes.

De septembre 2016 à fin juin 2017, nous avons soutenu financièrement une trentaine de familles du canton. La plupart sont des familles monoparentales. Leur nombre ne cesse d'augmenter.

LA GANELETTE

La Ganelette continue son chemin musical à travers le pays vert et les départements voisins pour animer fêtes de villages, repas etc, en portant les couleurs de Maurs, mais aussi du Cantal avec les chemisettes blanches ornées du logo "Cantal Auvergne" acquises grâce à l'aide financière du Conseil départemental.

La formation des nouveaux musiciens continue sous la houlette de Jannick Houliat en percussion, Didier Lalande en trompette, Tuba et Trombone et enfin Loïc Magne en saxophone.

Les projets ne manquent pas, l'équipe de bénévoles, animée par Michel Germain le Président vient d'organiser le concert de St Cécile, la salle "Pierre Cabrespine" était pleine. La satisfaction de voir le Maire Christian Rouzières et ses adjoints, le Président du comité des fêtes de Maurs Serge Bruel, et bien sur les Maursois en grand nombre comble d'aise les membres de La Ganelette qui ont donné le meilleur d'eux même pour assurer un concert varié et vivant.

La saison 2018 arrive à grands pas et de nouvelles pièces musicales vont être choisies par Vincent Rieu le chef de musique, avec la collaboration des musiciens. La Ganelette accueille toujours avec plaisir les nouveaux musiciens, débutants ou confirmés, pour partager des moments conviviaux lors de nos sorties !! Qu'on se le dise !!!

Contact : Michel GERMAIN au 06 52 72 15 81 ou laganelette@free.fr



RETRAITE SPORTIVE SUD CANTAL



ETRE MIEUX DANS SON CORPS C'EST AUSSI ETRE MIEUX DANS SA TETE !

C'est reparti pour 2018 !

La retraite sportive Sud Cantal est une association affiliée à la FFRS (fédération française de la Retraite sportive).

Sa vocation multi-sports, dans le cadre d'une réglementation agréée JEUNESSE ET SPORT, n'est plus seulement adaptée aux plus de 50 ans, ceci depuis les nouveaux statuts adoptés dans les différentes Assemblées générales, nationales régionales et départementales.

Elle favorise en toute sécurité la pratique conviviale et variée d'activités physiques et sportives.

Le club SUD CANTAL propose en effet chaque semaine la randonnée par demi journée ou journée que ce soit en Châtaigneraie ou autre, la gymnastique au ROUGET PERS et à CALVINET, le Yoga au ROUGET PERS, le tir à l'arc au ROUGET PERS, la danse au ROUGET PERS et à ST CONSTANT, l'aquagym à MAURS.

Sont aussi proposées des journées à thème : rando, raquette, remise en forme, multi activités.

Pour toute information s'adresser à :

- Nicole GRIVES : 04 71 64 78 97 (Présidente)
- Ginette DEPEIGNE : 04 71 62 27 69 (Trésorière)
- Paul VIGNE : 04 71 43 74 05 (Vice-président)



CENTRE D'ŒUVRES SOCIALES DE MAURS (COS)

Le COS a participé au Marché de Pays le 13 juillet avec une aire de jeux pour enfants et adultes. Il a renouveler son action le 19 novembre avec un "Vide ta maison" dont une partie du bénéfice a été reversée au CCAS de Maurs.

Le COS a également participé au Téléthon le 2 et 3 décembre, en même temps que l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

VIA LIGURE Les Musicales... un succès !



Les Musicales du Pays de Maurs ont été lancées par l'Association VIA LIGURE dans le cadre de l'animation des sites situés sur le chemin Conques Rocamadour. Quatre concerts ont eu lieu : trois à l'abbatiale de Maurs et un à l'Eglise de Quezac.

Un programme varié qui fut très apprécié par la variété des ensembles musicaux : chorale, duo violon violoncelle, accordéon classique, et enfin le chœur régional d'Auvergne qui s'est produit lors du dernier concert à l'Eglise de Quezac. Le public ne s'y est pas trompé et près de 600 personnes ont assisté à ces concerts, une réussite donc qui nous motive pour offrir au public de Maurs et des environs un spectacle de qualité.



A souligner également, la satisfaction des musiciens qui ont apprécié les lieux, l'accueil du public ainsi que l'accueil que l'association leur a réservé ; une dizaine de bénévoles ont œuvré pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions possible. L'accueil, est un élément très important pour nous, nous voulons en faire une constante assurant ainsi à ceux qui nous font confiance une garantie de qualité et de professionnalisme.

Cette réussite est aussi à mettre à l'actif de nos sponsors, de la municipalité pour le prêt des éclairages et pour nos prêtres qui ont accepté de nous recevoir.

L'édition des deuxièmes "Musicales du Pays de Maurs", est déjà programmée et sera dévoilée lors de l'assemblée générale en janvier prochain. C'est pour notre association tracer un chemin musical entre Conques et Rocamadour.

Vous pouvez toujours nous rejoindre et continuer avec nous ce chemin que nous souhaitons rapidement officialisé (Tél. 06 87 02 93 69).



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MAURSOISE

La Gymnastique Volontaire Maursoise a repris ses activités depuis le mois de septembre. Cette année encore les effectifs sont en progression avec plus de 130 adhérents. Des séances de gymnastique sont dispensées par une animatrice diplômée qui propose des exercices variés : assouplissements, abdos, coordination et relaxation...

Le mardi de 9h à 10h et le jeudi de 20h à 21h à la salle des fêtes de Saint-Etienne-de-Maurs.

Des séances de gymnastique aquatique se déroulent au centre de la châtaigneraie à Maurs, le vendredi de 10h à 10h 45 et de 10h45 à 11h 30, le lundi de 19h à 19h45. Elles sont assurées par un maître-nageur.

Nous proposons aussi une soirée gratuite "atelier de danses traditionnelles" en mars ainsi qu'une journée randonnée en juin.

Venez nous rejoindre pour garder la forme, la santé et passer de bons moments !

Il est toujours possible de s'inscrire, Nous vous invitons à une séance gratuite, renseignez-vous auprès de sa présidente : Ginette Courtiol 04 71 46 79 26, trésorière Martine Barès 06 70 25 84 14, ou sa secrétaire Marie-Claude Gentil 04 71 46 72 66.



PROTECTION CIVILE Antenne de Maurs



L'antenne de Maurs de la protection civile du Cantal va souffler sa deuxième bougie. Elle compte à l'heure actuelle 20 secouristes. Sur l'année 2017, 25 postes de secours ont été assurés (moto cross, courses pédestre, théâtre de rue, match rugby et foot...). L'antenne c'est dotée d'une ambulance ce qui lui permet d'avoir plus d'autonomie, nous remercions la mairie et les habitants du bassin Maursois pour leur accueil. Les personnes désirant nous rejoindre peuvent nous contacter au 06 79 89 77 71.

LE CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés offre à tous les adhérents plusieurs activités et manifestations : belote, scrabble, jeux de société, marches, danses, voyages, sorties spectacles, thés dansants et bien sûr repas (couscous, paëlla...).

Le Club a participé au Forum des Associations, ainsi qu'à la Rencontre des Métiers de l'Artisanat d'art avec la vente de cidre, bourriols et crêpes.

Quelques dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2018 :

- **9 janvier** : A.G.
- **26 janvier** : Concours de belote Inter-Clubs
- **2 mars** : Repas Stockfisch
- **7 mars** : Sortie spectacle à Figeac "Un amour de Music-Hall"
- **6 mai** : Couscous
- **Juin** : Voyage en Cantabrie
- **8 juillet** : Fête d'été, Paëlla

Un grand merci à tous les bénévoles.

De nouveaux adhérents seront toujours les bienvenus.



ADMR MAURS



L'ADMR à votre service !

Présente dans les familles pour les aides qu'elle leur apporte, présente dans la société en tant qu'employeur permettant ainsi à une vingtaine de salariées de "travailler et de vivre au pays", présente dans la vie culturelle par ses représentations théâtrales qui participent au maintien du lien social, l'ADMR est un acteur majeur sur notre canton, et un acteur responsable. Il est en effet à noter que grâce à notre équipe de bénévoles les frais de gestion sont réduits au minimum.

Notre association a tenu son Assemblée Générale annuelle au centre de Vacances de la Châtaigneraie en présence de représentants de la mairie de Maurs et de la fédération ADMR du Cantal, le 19 mai 2017. Le regard porté sur l'année écoulée a fait apparaître une gestion saine avec une légère augmentation du nombre de foyers aidés ce qui met en évidence la priorité accordée au "vieillir chez soi" et "bien vieillir chez soi" aussi bien par les intéressés que par les pouvoirs publics. En effet le financement des frais occasionnés par cette aide est, pour les familles, et pour une partie plus ou moins importante pris en charge par le conseil départemental mais aussi par les assurances, caisses de mutuelles et de retraite, caisse d'allocations familiales... pour 97 % des foyers. Seuls 3 % d'entre eux ne bénéficient d'aucune aide.

Afin d'apporter le meilleur service attendu, l'ADMR fait de la formation des salariées une de ses grandes priorités. C'est ainsi que 8 salariées sur les 20 que compte notre association ont bénéficié de formations ciblées sur l'adaptation à la personne aussi bien dans ses besoins physiques que psychologiques. Cet effort s'inscrit tout particulièrement dans le cadre de la Charte Qualité Nationale des services à la personne à laquelle a adhéré l'ADMR dans sa volonté de répondre toujours mieux aux besoins de ceux qui font appel à ses services.

- **Contact** : 104 tour de Ville 15600 Maurs - Tél. 04 71 46 77 40 - Email : admr.maurs@fede15.admr.org
- **Permanences** : lundi, mardi (sur RDV), mercredi, vendredi de 8h30 à 11h30 et jeudi (sur RDV) de 14h à 17h.

BADMINTON MAURSOIS

Après une (trop) longue pause estivale, notre club du Badminton Maursois a repris les entraînements depuis début septembre sans avoir perdu la convivialité qui le caractérise si bien.

Chaque mardi et jeudi soir (à partir de 20h), nous investissons le gymnase dans le but de se défouler, de s'amuser, de transpirer mais aussi de progresser dans un sport à la fois ludique et physique.

Notre club étant orienté loisir, nous accueillons aussi bien les débutants désireux de découvrir ce sport que les badistes les plus chevronnés qui pourront nous apporter leur précieuse expérience. Nous jouons essentiellement en double mixte, dame ou homme mais des matchs en simple sont possibles pour ceux qui le souhaitent.

Cette saison, nous pouvons compter sur 36 licenciés surmotivés dont une dizaine de nouveaux venus. Comme l'année précédente, des tournois internes au club seront régulièrement organisés et nous participerons aux différents interclubs dans les départements limitrophes (dont une rencontre avec le club de Decazeville le 30 novembre). Nous avons aussi l'intention de faire intervenir ponctuellement un entraîneur.

Petite nouveauté depuis la rentrée, un comité d'animation a été créé afin de rythmer l'année de divers événements (tournois, repas, soirée déguisée, sortie ski ou randonnée, soirée famille pour Noël...). Le premier en date a été l'organisation d'une soirée déguisée spéciale Halloween. Une bonne occasion de nous dépenser mais aussi de déguster les délicieux mets apportés par chacun des participants. Une soirée réussie qui en amènera d'autres sans aucun doute !





TENNIS CLUB MAURSOIS

Le Tennis Club Maursois a souhaité clôturer sa saison 2016-2017 en organisant le 2 juillet, un tournoi en hommage à deux figures du club : Robert Puech et Michel Grimal. Ce challenge amical a regroupé plus de 35 participants (cf photo), qui ont réalisé des matchs de double, durant toute la journée, dans une ambiance conviviale. Le trophée transmis aux vainqueurs 2017 (Emmanuel et Laurent Grimal) sera remis en jeu chaque année.



Durant ces derniers mois, le club a contribué à plusieurs animations mises en place au niveau de la Ville de Maurs. L'Association a tenu la buvette du marché de pays, qui s'est déroulé le 8 août au Moulin du Fau. Le tournoi estival du club a réuni plus d'une trentaine d'inscrits. Le Tennis Club Maursois a tenu un stand le 9 septembre, au forum des associations. Enfin, le club, durant le premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018, a animé des ateliers d'initiation au tennis, à l'Ecole publique, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Pour la saison 2017-2018, l'association poursuit son développement, avec une augmentation des licenciés, qui sont dorénavant 65 dont plus d'une trentaine d'enfants à l'école de tennis. Le club organise sa politique de formation auprès des enfants, grâce à une équipe de 6 éducateurs, qui animent des cours sur des créneaux horaires, prévus le samedi matin et le lundi soir. L'équipe Femmes Adultes, composé d'un groupe en pleine progression, reçoit des cours, tous les mercredis et jeudis soir, par deux coachs attitrés (Arnaud Josse et Patrice Marmoiton). Au niveau du groupe adultes hommes, les cours sont prévus tous les lundis soir de 19h à 20h30 et de 20h30 à 22h, avec 2 groupes distincts, entraînés par le meilleur joueur du club, Emmanuel Grimal.

Au 1^{er} janvier 2018, le club passera à l'échelle cantonale, suite à la réhabilitation récente des courts municipaux de St Constant et de Leynhac. Ainsi, notre Association se nommera : Tennis Club Pays de Maurs. Durant les vacances de Février 2018, le club mettra en place une animation musicale, à la salle des fêtes de Maurs, pour financer le voyage prévu à Roland Garros.

Renseignement sur Facebook, en tapant : Tennis club maursois.



SUD CANTAL FOOT

C'est avec 58 joueurs séniors qu'une nouvelle saison a commencé, avec un retour au niveau district pour l'équipe première et une montée en première division pour l'équipe 3. Effectif satisfaisant lorsque tous le monde est présent.

Cette année un effort particulier a été apporté sur l'école de foot, tant au niveau financier qu'humain. Elle est composée de 90 joueurs dont 4 féminines, de 8 ans à 18 ans. Un éducateur diplômé anime les séances des U6-U7 et une quinzaine de bénévoles encadre les équipes restantes. M. Maurice renforce l'équipe éducative tous les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Il intervient également à la section sportive du Collège des Portes du Midi où nous sommes partie prenante.

Afin d'assurer la santé financière du club, nous proposons diverses manifestations sur notre territoire (3 concours de belote, une soirée choucroute, animation de soirée lors des fêtes de Saint Constant et Saint Santin). Ces événements demandent une implication importante des dirigeants.

Toutes personnes nouvelles voulant nous rejoindre seront les bienvenues.



TENNIS DE TABLE du Pays de Maurs



Voilà vingt ans que le tennis de table s'est installé dans le paysage associatif de la Châtaigneraie. Vingt ans que le Tennis de Table du Pays de Maurs a permis à tous de trouver sa place dans ce sport, que ce soit en terme de loisirs ou de compétition.

Vingt ans, et le TTPM garde sa santé, sa jeunesse "flamboyante" (l'école de ping en est la preuve !) et surtout toujours une envie débordante, grâce à la passion de chacun, à l'engagement de chaque équipe qui s'est succéder à la tête de ce club.

Mais vingt ans c'est l'âge de concrétiser ses rêves les plus ambitieux !

La décennie qui s'annonce sera celle des caps décisifs : nouvelle structure d'accueil des sports de salle, maintien de la qualité de l'école de ping en formant les futurs encadrants, élargissement de la gouvernance du club pour permettre sa continuité et pérennité : pouvoir fêter une jeune trentenaire.

Dans cette période où le bénévolat s'essouffle, le tennis de table peut être un vecteur social d'engagement à la mesure de chacun : rejoignez-nous !



LA PETITE BOULE MAURSOISE

UNE ANNEE 2017 bien remplie pour les Dirigeants

Notre Club compte 59 licenciés (ées) soit 21 de plus que 2016. Très bons résultats de nos joueurs lors des Championnats.

• **Dimanche 18 juin**, sous un soleil de plomb, YTRAC recevait les finales départementales.

La doublette Bernard LOUDIERE et Grégory MARIN réalisait un parcours sans faute et ont emporté le titre de CHAMPIONS du Cantal DOUBLETTE MASCULIN. Ils eurent l'honneur de représenter la Petite Boule Maursoise et le Département aux "France" à Soustons (40). Le TETE A TETE Féminin représenté par Elisabeth FERRIERES qui s'incline en 8^e de finale contre la Championne du Cantal 2017.

• **Dimanche 25 juin** à Riom es Montagnes UN NOUVEAU TITRE de CHAMPION DU CANTAL.

En CADETS : Noa MARIN de MAURS associé à 2 jeunes de NAUCELLES ont obtenu le titre de Champions du Cantal "CADETS" et sont allés aux "France" à Soustons.

En MINIMES : la Triplette Maursoise Jean LOUDIERE MURATET, Valentin TRUDEL et Lucas FERNANDEZ DE ABREU ont malheureusement chuté en finale.

Félicitations à ces JEUNES issus de l'Ecole de Pétanque Labellisée (sous la houlette de Babeth) pour leur première participation à des Championnats du Cantal.

• **En Coupe du Comité** : l'équipe menée par Marcel LAMOTTE perd en finale contre Riom es Montagnes.

Notre Société participe activement à la vitalité de notre Commune en ayant organisé :

- Elimatoire Secteur Ligue Promotion : 84 Triplettes ;
- Jeudi 13 juillet nocturne : 36 Triplettes Mixtes ;
- Fêtes de Maurs : samedi 50 Triplettes ; lundi 70 Doublettes.
- Concours Internes.

- Participation au Forum des Associations pour faire connaître notre discipline. Les jeunes, les nouveaux arrivants seront les bienvenus au sein de notre Club.

L'ECOLE DE PETANQUE : une après-midi découverte de la Pétanque a été organisée. 10 jeunes étaient présents. Les cours ont repris et se déroulent tous les 15 jours au Boulodrome, le vendredi de 17h à 18h30. Pour tous renseignements : Babeth au 06 86 96 90 21.

PROGRAMMATION CONCOURS 2018 :

- Samedi 26 mai à 14 h nous recevrons le Qualificatif Secteur 4 DOUBLETES MASCULINS ;
- Samedi 2 juin : Saint-Constant - D A.B Fête de la Cerise ;
- Vendredi 13 juillet : MAURS - T. Mixtes nocturne A.B (+ 50%) ;
- Samedi 4 août : Saint Etienne de Maurs - D A.B .Fête ;
- Mardi 14 août : Quézac - T A.B Fête ;
- Mercredi 15 août : Quézac D A.B Fête ;
- Samedi 25 août : Maurs - T A.B.C. Fête (+ 100 %) ;
- Lundi 27 août : Maurs - D A.B.C. Fête (+ 80 %).

Pour les licences 2018 s'adresser à Mme FERRIERES.

BONNE SAISON SPORTIVE 2018.

Rendez-vous CONCOURS DE BELOTE VENDREDI 2 FEVRIER 2018.





COMITE FNACA DU CANTON DE MAURS

Toujours très actifs, les Coprésidents Cyprien Dalmon et Roger Baldy ainsi que leur équipe, retracent les activités de l'année 2017. Le comité compte à ce jour 185 adhérents(es). Les 41 veuves du Comité ont reçu un cadeau de Noël. 11 colis ont été offerts aux grands malades et aux résidents en maison de retraite. Le bureau propose de joindre aux colis un document spécifique émanant de l'ONAC récapitulant des droits auxquels les veuves peuvent prétendre.

Satisfaction générale pour la sortie d'un jour en Lozère où 50 personnes ont pu y participer. Le banquet annuel est fixé au 25 février 2018 à Rouziers. Le comité participe aux cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 Novembre de Mours, ainsi que dans les communes voisines.

Sous la responsabilité des coprésidents et de leur équipe, une réunion du conseil départemental - précédant le 52^e Congrès à St-Flour - s'est déroulée à Mours dans le magnifique centre de vacances "la Châtaigneraie". 80 participants venus de tout le département, dont une vingtaine de Moursis adhérents, ont participé et ont pu apprécier l'accueil et la bienveillance du centre.

Pierre Dubois, président départemental, s'inquiète de l'avenir des anciens d'Algérie : "Il faut être vigilant car on est en train de nous mettre au placard". La jeune génération au pouvoir qui n'a pas eu le plaisir de faire le service militaire n'en a rien à faire des anciens combattants. Que va être l'avenir de l'office national des AC s'il n'y a pas de secrétaire d'état aux AC ? Il demande la reconnaissance et le respect pour quelques années encore, et à venir nombreux aux cérémonies officielles.

3261 adhérents dont 620 veuves composent l'effectif cantalien. La liste des actions sociales : 160 colis de Noël (plus de 130 colis avec visite aux malades hospitalisés), sans oublier le travail réalisé par Nelly Grandjean directrice de l'ONAC. La matinée se termine par un repas apprécié de tous, au centre de "la Châtaigneraie".

HAND BALL CLUB MAURSOIS



La saison 2017-2018 a débuté avec plusieurs équipes engagées en championnat départemental : des moins de 11 ans mixte, des moins de 13 ans filles et des moins de 15 ans filles. Les moins de 13 et moins de 11 participeront à la Coupe du Cantal. La catégorie des moins de 9 ans participe à différents tournois tout au long de l'année et les baby hand (5 et 6 ans) découvrent la discipline un samedi matin sur deux.

Le club compte aussi une équipe de Loisirs mixte qui dispute des matchs amicaux tout au long de l'année.

Au niveau des manifestations prévues cette année, la soirée "Poule farcie" aura lieu en février 2018 et la journée copain copine suivie des grillades est prévue début juillet.

Le Club organise aussi une après-midi récréative pour les licenciés du Club suivi de la dégustation de la galette des rois (en janvier), de plus, une sortie de fin d'année est organisée pour tous les enfants du Club.

Le bureau a été renouvelé lors de la dernière A.G. :

Co-présidents : Bruno TRIN et Patricia SISSAC

Trésorière : Lydia LAGARDE

Trésorière adjointe : Cécile RIVIERE

Secrétaire : Nadine TRIN



Terres de Fenêtre[®]

Le choix qui va de soi

MENUISERIE PVC - ALU - BOIS



LAVIGNE PRADIER

06 79 50 97 58 Bernard PRADIER
06 85 05 55 70 Thierry LAVIGNE
ocean.e.lp15@orange.fr

2 place Grande Fontaine
15600 MAURS
Tél. 04 71 49 95 87

CAUMON-NAU
TRAVAUX PUBLICS



LA FONTANELLE
15600 MAURS
Tél. 04 71 46 79 76
Fax 04 71 46 70 17

caumon.sylvain@orange.fr


EUROVIA
VINCI 



EUROVIA DALA
AGENCE D'AURILLAC
4, rue de Boudieu
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 58 56
Fax : 04 71 64 24 73

TRAVAUX PUBLICS
ENROBÉS
AMENAGEMENT DE COURS
TRAVAUX PARTICULIERS
DEVIS GRATUIT

Intermarché

SUPER

SAINT-ETIENNE-DE-MAURS

8 AVENUE D'AURILLAC

TEL : 04 71 49 02 31

leDRIVE
Intermarché

Du lundi au samedi

www.ledriveintermarche.com



1 Je commande...



2 Je passe...



3 Je m'identifie...



4 ...et hop, c'est dans mon coffre!

Horaires :

Sans interruption du lundi au samedi de 9h00 à 19h30

Le dimanche de 9h30 à 12h00

i2s imprimerie

AURILLAC

04 71 48 15 36